

Quand les langues se touchent
Traduction : une autre littérature

Jean-François Caron



Number 151, Fall 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/69886ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (print)
1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Caron, J.-F. (2013). Quand les langues se touchent : traduction : une autre littérature. *Lettres québécoises*, (151), 12–15.

Les belles traductions, comme les belles épouses, ne sont pas toujours les plus fidèles.

Esaias Tegnér¹

Quand les langues se touchent

Traduction : une autre littérature

Il arrive que le texte se survive à lui-même, qu'il trouve soudainement de nouveaux horizons. Pour propulser l'œuvre littéraire au-delà des frontières géographiques et linguistiques, il faut le concours d'un être à part, capable de créer une œuvre nouvelle à partir du matériau souple des mots des autres. On dit parfois d'eux qu'ils sont de grands oubliés, les invisibles de la littérature, leur nom s'éclipsant le plus souvent pour laisser briller celui de l'auteur de l'œuvre originale. Pour ce dossier, la lumière se réverbère sur les traducteurs littéraires.

L'art de traduire

L'une des conceptions les plus répandues de la traduction est qu'elle consiste à déverbaliser le texte d'origine afin de le convertir en sens, pour ensuite reverbaliser ce sens dans la langue d'accueil. En d'autres termes, on ne traduit pas mot à mot : il faut aller au-delà pour saisir la portée du texte, entrer dans un rapport d'intimité avec l'écrit d'origine afin d'en traduire l'essence. Pour Hélène Rioux, auteure et traductrice,

[I]l y a traduction, ce n'est pas seulement une question de langue, c'est une question de culture, aussi. Il faut que tu connaises ce dont tu parles. Parfois, c'est tellement mal traduit, tu te rends compte qu'il y a quelque chose qui ne marche pas, ils ne savent pas de quoi ils parlent. Ils se mettent à parler d'airelles plutôt que de canneberges ou d'atocas... Ça ne s'applique tellement pas à la réalité. Pour moi, c'est une erreur de traduction.

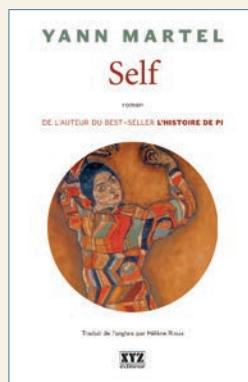
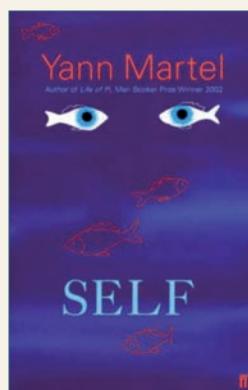
Effectivement, les codes linguistiques ne sont pas des équivalents, et le traducteur se retrouve sans cesse face aux limites des langues qu'il maîtrise dans le cadre de ses fonctions, ainsi qu'à la culture dans laquelle il baigne. Dans l'article « Figement et traduction : problématique générale » paru dans *Meta*², Salah Mejri en faisait le constat :

Traduire revient à « surfer » constamment et « dangereusement » sur deux systèmes en vue de transférer le maximum de contenu d'un code à un autre sans avoir la moindre illusion que cette opération n'est pas accompagnée de déperditions, d'imprécisions, et de lacunes, en raison même de la présence des systèmes impliqués dans cette relation.

L'expression n'est donc pas seulement un habit pour le sens : l'auteur de l'œuvre originale a effectué des choix quant à la façon d'exprimer ce sens, c'est justement ce qui constitue l'œuvre. Le traducteur doit sans cesse négocier non seulement avec le contenu, mais avec sa forme, ce qui en fait un audacieux funambule sur le fil d'un « faire littéraire ». Certains d'entre eux prennent de douloureuses « débarques ». D'autres font montre de prouesses mémorables.



HÉLÈNE RIOUX



Plus qu'un simple transfert, la traduction nécessite un acte créatif, des choix qui mènent à la création d'une nouvelle œuvre, malgré ses nombreuses contraintes. Car l'expression n'est pas que l'enveloppe du contenu, elle en fait partie.

Au seuil de la trahison

Lors d'une entrevue accordée au *Devoir*³, Alexandra Hillinger relatait les trois différentes traductions des *Anciens Canadiens*, de Philippe Aubert de Gaspé. Selon la chercheure de l'Université Concordia, chacune des traductions a ses particularités, faisant écho au contexte de son émergence. En 1864, la relecture de Georgina Pennée devait répondre à l'engouement déjà suscité par l'œuvre originale. En 1890, la traduction de Charles G. D. Roberts avait un objectif commercial et s'inscrivait dans une volonté de rejoindre le lectorat américain. Beaucoup plus récemment, en 1996, c'est à la valeur historique de l'ouvrage que s'est intéressée Jane Briley.

Cette évolution des traductions des *Anciens Canadiens* évoquée par Hillinger montre bien comment chaque traduction acquiert une originalité propre. Bien qu'elle soit à jamais indissociable de l'œuvre d'origine, elle porte les marques de son traducteur, quoi qu'il en pense, et de son contexte d'émergence. C'est sans doute pour cette raison que la traduction est parfois précédée d'une réputation de trahisseuse : le travail du traducteur ne peut pas être totalement effacé. *Traduttore, traditore*, comme le rappelle la sagesse italienne.

Il ne faut toutefois pas croire qu'un traducteur puisse faire ce que bon lui semble d'une œuvre à laquelle il travaille. Pas question de revenir à ce courant de traduction de la France du XVIII^e siècle, qu'on appelle « les belles infidèles », à cette époque où Voltaire se permettait de retrancher des scènes de certaines œuvres shakespeariennes qu'il traduisait sous prétexte que la tragédie française ne permettait pas d'écartes comiques.

Traduction : une autre littérature



ELIOT WEINBERGER, AUTEUR INVITÉ PAR LE CENTRE INTERNATIONAL DE TRADUCTION LITTÉRAIRE DE BANFF (CITLB), ET PETER TORBERG, UN PARTICIPANT DU STAGE DE 2011

Aujourd’hui, comme le souligne Hélène Rioux, même si la question de la fidélité demeure un grand dilemme, les traducteurs ont conscience de l’importance de respecter l’œuvre et la pensée de son auteur :

Ce n'est pas moi qui écris, mais en même temps, ce sont mes mots. Il faut être fidèle sans traduire littéralement. Il faut repenser l'œuvre. La traduction littéraire n'a rien à voir avec la traduction « alimentaire ». C'est pour ça que, très souvent, les traducteurs littéraires sont aussi des écrivains. Comme Daniel Poliquin, Dominique Fortier, Lori Saint-Martin... Parce que ça prend une sensibilité pour la création.

Appropriation

Cette question de la créativité inhérente au rôle du traducteur pourrait avoir une incidence importante lorsque se pose la question de la propriété intellectuelle du livre traduit. Or, les droits d'auteur sont conservés par l'écrivain d'origine, même si le pourcentage de ses redevances sur la vente de livres est parfois négocié à la baisse lorsque le processus implique le premier éditeur du livre ou un agent littéraire.

Il arrive toutefois que certains auteurs ayant vu leur œuvre traverser le pont des langues soient stupéfaits d'apprendre que, même si le traducteur est payé pour ses services — il peut recevoir plusieurs milliers de dollars pour la traduction d'un livre —, on lui reconnaît aussi certains droits sur la nouvelle œuvre publiée. C'est le cas de la Commission du droit de prêt public (CDPP), qui a tenu compte du travail des traducteurs littéraires dès sa création en 1986.

Le traducteur peut en effet réclamer 50 % du paiement offert par le programme du droit de prêt public —, s'il s'agit de la traduction d'un album de jeunesse, il aura droit à 33 % du paiement, puisque l'illustrateur peut aussi réclamer sa part. De son côté, l'écrivain qui est à l'origine de l'œuvre, même s'il a écrit à ses propres frais, voit ses seuls revenus possibles liés aux droits qu'il perçoit.

Succès d'estime

Selon André Vanasse, qui a vu se réaliser la traduction de plusieurs œuvres littéraires éditées chez XYZ lorsqu'il en était le directeur, 90 % des livres n'auraient au mieux qu'un succès d'estime lorsqu'ils sont traduits, les ventes se chiffrent rarement au-dessus des 500 exemplaires :

Une bonne dizaine de mes auteurs ont été publiés en anglais avec un succès d'estime et j'ai publié des auteurs anglophones

avec le même succès d'estime chez XYZ Publishing. En fait, ça vaut pour toutes les maisons d'édition au Québec. Il est vrai que certains auteurs anglo ou francos ont connu des scores impressionnantes — je pense à Yann Martel qui a vendu pas loin de 150 000 exemplaires au Québec, chez XYZ. Mais c'est la grande exception.

La traduction n'est donc pas souvent une manne pour l'écrivain qui voit son livre traverser ses bornes linguistiques. Il gagne surtout un baume pour l'*ego* — n'est-il pas flatteur de savoir que son ouvrage mérite d'être traduit ? Et la traduction lui assurera d'être représenté auprès d'un lectorat qui, autrement, n'aurait pas eu accès à son travail. De plus, si la traduction se fait vers l'anglais, il s'agit d'une porte entrouverte sur le plus grand marché du livre dans le monde, ce qui ne peut évidemment pas être négligé. Enfin, il voit son œuvre survivre à la courte durée de vie des livres sur le marché québécois — qui se résume, le plus souvent, à quelques mois à peine.

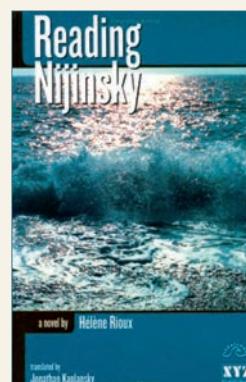
Prix de la traduction

Il va de soi que si la traduction doit être considérée comme un art à part entière, elle mérite la même reconnaissance que les autres productions littéraires. Cette reconnaissance passe entre autres par l'octroi de prix littéraires. Chez nous, il existe quatre principaux prix soulignant l'excellence d'une traduction.

Depuis 1982, l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada (ATTLC) offre le Prix de la traduction John-Glassco, du nom de celui qui a traduit entre autres les poésies complètes de Saint-Denys Garneau. Ce prix est assorti d'un cachet de 1 000 \$.

En 1987 ont ensuite été créés les deux volets des Prix du Gouverneur général liés à la traduction, du français vers l'anglais et de l'anglais vers le français. Comme pour les autres Prix du Gouverneur général, une bourse de 25 000 \$ est offerte aux lauréats, tandis que les finalistes reçoivent un montant de 1 000 \$.

Créé en 1988 sous le nom de QSPELL Prizes, ce prix soulignait d'abord l'excellence des œuvres de fiction, de non-fiction et de poésie. Il a été renommé *Quebec Writers' Federation Literary Awards* en 1998, au moment où était créé le volet « *translation* ». Aujourd'hui, ce dernier est décerné chaque année, alternativement pour une œuvre traduite en français



et en anglais, et il est réservé aux traducteurs québécois œuvrant dans l'une des deux langues officielles canadiennes. En plus de voir leur travail mis en lumière, les lauréats reçoivent une bourse de 2 000 \$.

Au cours des toutes dernières années a été créé le Prix de traduction Linda-Gaboriau, du nom de cette traductrice qui a fondé le Centre international de traduction littéraire de Banff (CITLB). On vise ici la reconnaissance du travail de traducteurs nord-américains. Initialement annuel, il sera bisannuel dès 2013. Il a jusqu'ici souligné les réalisations de Rainer Schulte (2009), de Pura López Colomé (2010) et de Patricia Claxton (2011). Cette récompense comprend non seulement une bourse de 2 000 \$, mais aussi un séjour de résidence au CITLB pendant deux semaines et un remboursement du transport nécessaire pour participer à la rencontre annuelle des traducteurs qui se déroule au mois de juin de chaque année.

Reconnaissance critique

Comme pour la littérature en général, la reconnaissance du travail des traducteurs passe aussi par la critique. Or, si le travail critique est en soi une pratique complexe — on sait quels nerfs d'acier doivent parfois avoir les critiques dans un petit milieu comme celui du Québec pour demeurer crédibles —, la dualité créatrice inhérente à l'œuvre traduite, qui a traversé deux étapes de création, rend la situation encore plus délicate.

C'est face à ce paradoxe que se retrouve fréquemment Hélène Rioux, qui a la tâche de critiquer des œuvres traduites pour *Lettres québécoises*. Elle nous confirmera en entrevue que la grandeur de l'œuvre originale n'est pas gage de succès pour la traduction qui en sera faite. « Il arrive malheureusement que la traduction ne soit pas à la hauteur de l'œuvre originale. » Mais alors, est-ce le roman ou sa traduction qui est l'objet de la critique ? Dans ce contexte, mettre une simple cote devient tout un casse-tête.

C'est l'expérience du critique qui lui permettra de se dépêtrer de cette délicate situation. Surtout que, contrairement à l'expérience des jurys des principaux prix à la traduction, il est le plus souvent impossible pour le critique de lire à la fois l'œuvre originale et sa traduction — faute de temps et de moyens. Selon Hélène Rioux, on ne peut alors se fier qu'à sa connaissance du code linguistique : « Lorsqu'on connaît bien la langue du texte original, on sait immédiatement si c'est traduit littéralement ou si le travail est bien fait. »

Centre international de traduction littéraire de Banff

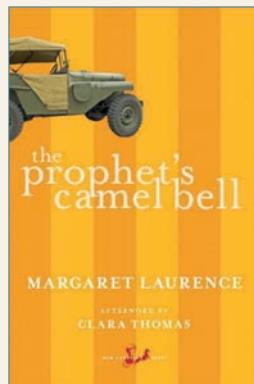
Chaque année, dans le magnifique décor accidenté de Banff, les traducteurs de partout à travers le monde sont invités à un grand rendez-vous de la traduction. Organisé par le seul programme international de résidence de l'Amérique du Nord destiné aux traducteurs littéraires, et accueilli au Centre international de traduction littéraire de Banff (CITLB), l'événement — on parle d'une durée de trois semaines en juin — permet non seulement aux traducteurs de partager leur expérience et d'approfondir leur réflexion et leurs connaissances, mais même parfois de rencontrer les auteurs qu'ils traduisent afin de cerner leur pensée plus en profondeur et ainsi de mieux accomplir leur travail de traduction. Le CITLB propose aussi des programmes de résidence tout au long de l'année et contribue ainsi à favoriser le travail de ceux qui écrivent dans l'ombre.

Un long processus

Depuis trois ans, le Conseil des arts du Canada organise une grande foire des droits de traduction. La troisième édition de l'événement a eu lieu à Toronto en janvier 2013. L'objectif du CAC est de favoriser le partage de la littérature entre les communautés linguistiques en augmentant les



BEATRICE FASSBENDER, PARTICIPANTE DU STAGE DE 2012, ET JEFFREY YANG, AUTEUR INVITÉ.



transactions liées à l'acquisition et à la vente de droits pour la traduction d'œuvres canadiennes. Il s'agit d'un carrefour important pour les éditeurs et les agents littéraires canadiens œuvrant dans les deux langues.

Une fois les droits de traduction acquis par un éditeur, c'est à celui-ci d'effectuer les démarches pour trouver un traducteur et ensuite de faire une demande de subvention au Conseil des arts du Canada qui, en fonction de la pertinence du projet, pourra fournir une aide financière correspondant à 0,18 \$ par mot traduit pour une œuvre de fiction. L'argent du CAC ne parvient donc pas directement au traducteur, mais passe inévitablement entre les mains de l'éditeur et est donc assujetti à son bon vouloir — et à sa vitesse d'exécution.

On comprend que c'est beaucoup grâce au Programme national de traduction pour l'édition du livre, proposé dans le cadre de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne, que l'essentiel de la traduction littéraire canadienne est réalisé. Depuis 2011, c'est un montant de 1,5 million de dollars par année qui est consacré à ce programme permettant aux éditeurs d'aller chercher

jusqu'à 25 000 \$ par projet sélectionné. Une aide financière peut aussi être accordée aux éditeurs pour la lecture d'une œuvre ayant un potentiel de traduction (1 500 \$), afin de permettre au traducteur de rencontrer l'auteur de l'œuvre originale (500 \$) ou pour la révision de l'œuvre une fois traduite (2 500 \$).

Statistiquement parlant

Le nombre de traductions subventionnées par le CAC (dans le cadre de son programme national de traduction pour l'édition du livre) évolue en dents de scie depuis le milieu des années 1990. Certaines années, plus d'une centaine de projets ont été ainsi subventionnés (entre autres, 103 en 1995 et 2009, et même 115 en 2010). Les années les plus familières, nous voyons ce nombre jouer autour d'une cinquantaine (48 en 2012, 51 en 1999). C'est 2005 qui a vu le plus grand nombre de livres traduits, avec 49 traductions vers l'anglais et 70 traductions vers le français.

Traduction : une autre littérature



HUGH HAZELTON ET KATHERINE SILVER, CO-DIRECTEURS DU CITLB, ALEXIS MARTIN ET EFTYCHIA PANAYIOTOU, PARTICIPANTS DU STAGE DE 2011.

Il est intéressant de noter que, malgré ces variations importantes dans le nombre de projets subventionnés, la proportion du nombre d'œuvres traduites vers l'anglais n'a jamais représenté moins de 28 % des projets subventionnés par le CAC. Dans la même catégorie, la proportion moyenne est encore plus impressionnante : elle est de 40,1 % entre 1994 et 2012.

Ce pourcentage est franchement surprenant si l'on considère les derniers résultats publiés par Statistiques Canada⁴ quant à la proportion de Canadiens ayant le français pour langue maternelle, qui s'est même amenuisée entre 2006 et 2011, passant à 22,0 %, en baisse de 0,3 %. Entre 1994 et 2012, c'est 610 œuvres qui ont été traduites du français vers l'anglais, tandis que 920 livres suivaient le chemin inverse. On peut donc croire que les écrivains francophones sont actuellement avantageés.

D'autres ressources

D'autres subventions existent pour soutenir les efforts de ce secteur. Au Québec, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) fournit d'ailleurs un soutien aux éditeurs d'ici qui veulent traduire et éditer des œuvres originales étrangères. Ce programme permet aux éditeurs de recueillir jusqu'à 12 500 \$, pour un maximum de 75 % des frais engagés pour la traduction et la révision de l'œuvre.

À l'inverse, le CAC propose un programme de Subventions à la traduction internationale, qui touche les langues autres que le français et l'anglais, dans l'optique d'une publication à l'étranger d'œuvres écrites par des écrivains canadiens. Ces projets peuvent recevoir jusqu'à 20 000 \$.

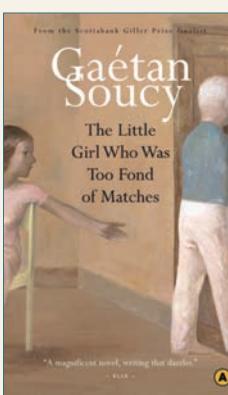
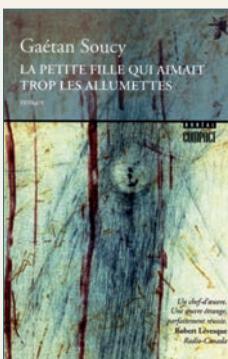
Si le succès n'est pas toujours au rendez-vous, le phénomène de la traduction étrangère des œuvres québécoises est pourtant sur une bonne lancée depuis une vingtaine d'années. Pour un récent article tenant presque de la géographie littéraire et publié dans les pages de *Nouveau Projet*⁵, Daniel Grenier, auteur de *Malgré tout on rit à Saint-Henri* (Le Quartanier) et étudiant au doctorat en études littéraires de l'UQAM, a réalisé un relevé des œuvres de fiction québécoises (romans et recueils de nouvelles) ayant été traduites et exportées à l'étranger (hormis les pays anglophones) depuis 1990. Ses résultats surprennent, car les rendez-vous les plus fréquents ne se font pas nécessairement là où on les attendrait naturellement. L'Espagne et l'Allemagne font partie des preneurs, avec respectivement 25 et 20 traductions. Mais des 270 traductions recensées au cours de ces années, on note entre autres 44 traductions d'œuvres québécoises seulement en Italie et 28... en Syrie !

Toujours selon Grenier, parmi les 10 ouvrages les plus traduits s'en trouveraient 4 écrits par Gaétan Soucy (*La petite fille qui aimait trop les allumettes*, *Music-Hall I*, *L'acquittement* et *L'immaculée conception*) et quelques incontournables comme *Un dimanche à la piscine à Kigali* de Gil Courtemanche (plus de 18 traductions), *Volkswagen Blues* de

Jacques Poulin (6 traductions) et *Borderline* de Marie-Sissi Labrèche (4 traductions).

Le souci de la rencontre

Dans un petit marché comme le nôtre, la durée de vie des livres d'auteurs qui ne jouissent pas d'une reconnaissance préalable auprès du public est souvent d'à peine quelques mois. Le marché québécois est restreint, et malgré une langue partagée, dont certaines couleurs locales n'empêchent pourtant que rarement une bonne compréhension de la part des lecteurs de l'Hexagone, le livre québécois peine à se faire reconnaître outre-mer, car il souffre particulièrement des coûts engendrés par l'exportation intercontinentale. Sans un soutien accru d'une puissance francophone comme la France, difficile de rayonner ailleurs dans le monde. La littérature canadienne d'expression française se retrouve minoritaire non seulement au Canada, mais aussi au sein de la « francophonie », une entité qui manque à la fois de concentration et de concertation, et qui, au lieu de représenter un grand marché, représente plutôt une somme de petits marchés occupés par le livre français.



Avec son soutien à la traduction littéraire, le Canada vise bien sûr à faire connaître ses auteurs de la minorité francophone au-delà des limites de sa langue, mais il cherche aussi à favoriser la diffusion et la reconnaissance de ses auteurs anglophones. Car le marché canadien du livre anglophone, accaparé de son côté par la production américaine, laisse aussi peu de place aux écrivains locaux.

L'appui du Commonwealth peut toutefois avantagez les auteurs du Canada anglais. Le *Man Booker Prize* a sans contredit contribué à la reconnaissance de *Life of Pi* (Yann Martel) à travers le monde. Bien sûr, on pourrait arguer qu'il existe aussi le Prix des Cinq continents de la francophonie. Ses répercussions sont sans nul doute valorisantes et très positives pour l'écrivain qui profite d'une expérience enrichissante en participant à une tournée internationale, mais sont-elles aussi grandes que celles du *Man Booker Prize* pour la diffusion des œuvres sélectionnées ? Comme on dit, poser la question, c'est un peu y répondre.

Si la traduction permet une importante communication entre les vases trop clos des langues nationales canadiennes, elle est aussi nécessaire pour donner une chance de faire reconnaître l'originalité et le dynamisme des créateurs et des éditeurs canadiens, qu'ils soient francophones ou anglophones. Elle est justifiée par cet important souci de la rencontre, qui permet à chacun d'exister et d'être reconnu par l'autre.

1. Source : *Lettre à Brinkman*, extrait publié sur le site de l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada (www.attlc-itac.org).

2. Mejri, Salah, « Figement et traduction : problématique générale », dans *Meta : journal des traducteurs*, vol. 53, n° 2, 2008, p. 245.

3. Bélair, Michel, « Traduction — La multiplication des frontières. *Les Anciens Canadiens* a connu trois relectures anglaises », www.ledevoir.com, 4 mai 2013.

4. *Le français et la francophonie au Canada. Langue, recensement de la population de 2011*, ministre de l'Industrie, 2012. Source : http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_1-fra.cfm.

5. « Les romans québécois hors les frontières », dans *Nouveau Projet 03*, printemps-été 2013, p. 36-37.